Compte Rendu du Conseil Municipal du 18/02/2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 18 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 février, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS:

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. <u>Adjoints au Maire</u>,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, PLEE Eric, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, Rachid ZAIRI, VANNIER Jean-Yves, GARNIER Daniel Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS:

M. MONINO Jean-François Représenté par : M. DAGUET Anthony M. BENKHELOUF Boualem Représenté par : M. CECCOTTI-RICCI Roland Mme MARINO Danielle Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques Représentée par : Mme KOUAME Akoua Marie M. CHOUDER Fethi M. CHIBAH Salah Représenté par : Mme LE MOINE Sandrine M. TLILI Mohamed Fathi Représenté par : M. RUER Marc M. LE HYARIC Patrick, Représenté par : Mme CHERET Magali, Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG Maria Mme MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère Représenté par : Mme NEDELEC Soizig Mme SIGNATE Rouguy Représentée par : Mme REDOUANE Wassila Représenté par : M. SANON Guillaume M. KAMALA Kilani Représentée par : Mme RABAH Hana M. KARROUMI Sofienne M. SALVATOR Jacques Représenté par : M. GARNIER Daniel Mme YONNET Evelyne Représentée par : M. LOGRE Benoit M. AIT-BOUALI Omar Représenté par : M. Jean-Yves VANNIER M. RACHEDI Hakim Représenté par : M. HAFIDI Abderrahim Représentée par : Mme ALVES Presilva M. ZAIRI Rachid Mme LENZI Ling Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents: Mmes TLILI Leïla, MILLA Josiane,

Secrétaire de séance : M. WOHLGROTH Antoine

QUESTION N° 012 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET: Lecture et approbation des procès-verbaux des séances des conseils municipaux des 19 novembre 7 et 17 décembre 2015, 21 janvier 2016 (séances ordinaire et extraordinaire du conseil municipal),

A l'unanimité.

APPROUVE les procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux des 19 novembre, 7 et 17 décembre 2015, 21 janvier 2016 (séances ordinaire et extraordinaire du conseil municipal).

QUESTION N° 013 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2016

A DEBATTU sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2016 pour le budget principal de la Commune, pour le budget annexe du Centre Municipal de Santé, pour le budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les Personnes Agées et les Adultes Handicapés (SSIDPAAH), pour le budget annexe du Réseau de chaleur de la ZAC Canal, sur la base d'un rapport remis aux conseillers municipaux. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

QUESTION N° 014 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Délégation de service public pour l'exploitation des marchés du Montfort et des quatre chemins. Choix du délégataire et autorisation de signature.

A l'unanimité.

ATTRIBUE la délégation de service public relative à l'exploitation des halles et marchés communaux du Montfort et Villette - Quatre Chemins, à l'Eurl Mandon

AUTORISE la Maire à signer le contrat de délégation avec cette dernière.

QUESTION N° 015 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN OBJET : 4 passage des chalets – cession sous promesse

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 016 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Présentation des rapports d'activités de l'année 2014 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins)

A l'unanimité.

PREND ACTE de la communication des rapports d'activités de l'année 2014 par l'EURL Mandon, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement pour les marchés du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins et des remarques émises au sein de la CCSPL.

QUESTION N° 017 - RAPPORTEUR Magali CHERET

OBJET : Signature de la convention cadre pluripartite d'objectifs 2016-2018 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

A l'unanimité.

AUTORISE la Maire à signer la convention cadre pluripartite d'objectifs 2016 – 2018 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

QUESTION N° 018 - RAPPORTEUR Leïla TLILI

OBJET : Convention d'objectifs et de financement n°15-222 "Publics et Territoires" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis pour la Période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017

A l'unanimité.

AUTORISE la Maire à signer la convention d'objectifs et de financement n° 15- 222 « Publics et Territoires » Axe 2 – Adapter l'offre d'accueil aux besoins des publics confrontés à des horaires spécifiques, à des questions d'employabilité ou à des situations de fragilité - entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'allocations familiales pour la période du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2017,

DIT QUE l'aide financière octroyée par la Caisse d'allocation familiales est répartie par année de la manière suivante :

2015	15 312€	
2016	30 621€	
2017	31 234€	

Et sera inscrit au budget communal sur l'imputation :

Service	Chapitre	Article	Fonction
903	74	7478	64

QUESTION N° 019 - RAPPORTEUR Leïla TLILI

OBJET : Convention d'objectifs et de financement n°15-218 "Publics et Territoires" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocation Familiales de la Seine Saint Denis pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017

A l'unanimité.

AUTORISE la Maire à signer la convention d'objectifs et de financement n° 15-218 « Publics et Territoires » Axe 1 –Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et les accueils de loisirs sans hébergement entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'allocations familiales pour la période du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2017,

Dit que l'aide financière octroyée par la Caisse d'allocation familiales est répartie par année de la manière suivante :

2015	20 256€	
2016	40 511€	
2017	41 320€	

Et sera inscrit au budget communal sur l'imputation :

Service	Chapitre	Article	Fonction
903	74	7478	64

QUESTION N° 020 - RAPPORTEUR Leïla TLILI

OBJET: Conventions de prestation de service des Lieux d'Accueil Enfant Parent Gérard Philipe (n°15-348 P), La Pirouette (n°15-356 P), La Maladrerie (n°15-365 P), Pesqué (n°15-376 P) entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018

A l'unanimité.

AUTORISE la Maire d'Aubervilliers à signer les nouvelles conventions de prestation de service des Lieux d'Accueil Enfant Parent Gérard Philipe (n°15-348 P), La Pirouette (n°15-356 P), La Maladrerie (n°15-365 P), Pesqué (n°15-376 P)

AUTORISE la Maire à solliciter et à percevoir les prestations afférentes au conventionnement avec la CAF durant les 3 années de validité des dites conventions.

Dit que l'aide financière octroyée par la Caisse d'Allocations Familiales sera inscrite au budget communal sur l'imputation :

Service	Chapitre	Article	Fonction
903	74	7478	64

QUESTION N° 021 - RAPPORTEUR Leïla TLILI - Sofienne KARROUMI

OBJET : Paiement par carte bancaire via internet pour la facturation des services de la petite enfance et de l'enseignement de la ville d'Aubervilliers.

A l'unanimité.

DECIDE de la mise en place du paiement par carte bancaire via internet pour les services de la Petite Enfance et de l'Enseignement.

QUESTION N° 022 - RAPPORTEUR Sofienne KARROUMI

OBJET : Fixation des tarifs en application pour les animations séniors proposées par le service accompagnement et animations séniors

A l'unanimité.

ADOPTE, la tarification pour les animations séniors proposées par le service accompagnement et animations séniors

QUESTION N° 023 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Signature de la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers - Années 2016 - 2017 - 2018

A l'unanimité.

AUTORISE: la Maire à signer la convention triennale entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse des écoles publiques d'Aubervilliers pour les années 2016 – 2017 - 2018

QUESTION N° 024 - RAPPORTEUR Danielle MARINO OBJET: Personnel communal: modification du tableau des effectifs

A l'unanimité.

DECIDE: la suppression des 128 emplois suivants:

- 3 attachés principaux
- 3 rédacteurs principaux de 1ère classe
- 2 rédacteurs principaux de 2ème classe
- 7 adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe
- 34 adjoints administratifs de 2ème classe
- 2 ingénieurs principaux
- 1 technicien principal de 1ère classe
- 6 agents de maîtrise
- 3 adjoints techniques de 1ème classe
- 1 éducateur de jeunes enfants principal
- 9 ATSEM de 1^{ère} classe
- 2 psychologues de classe normale
- 1 technicien paramédical de classe supérieure
- 2 auxiliaires de puéricultures principaux de 2ème classe
- 9 auxiliaires de soins de 1ère classe
- 1 éducateur des APS principal de 1ère classe
- 1 opérateur qualifié
- 1 attaché de conservation
- 1 adjoint du patrimoine principal de 1ère classe
- 1 animateur principal de 1ère classe
- 3 animateurs

- 1 adjoint d'animation principal de 1ère classe
- 1 chef de police municipale
- 10 apprentis
- 20 contrats uniques d'insertion
- 1 directeur administratif de centre de santé
- 1 directeur de centre social
- 1 directeur des affaires culturelles

DECIDE : la création des 128 emplois suivants :

- 2 administrateurs
- 4 directeurs
- 3 attachés
- 9 rédacteurs
- 5 adjoints administratifs principaux de 2ème classe
- 22 adjoints administratifs de 1ère classe
- 2 ingénieurs
- 1 technicien
- 2 adjoints techniques principaux de 1ère classe
- 8 adjoints techniques principaux de 2ème classe
- 21 adjoints techniques de 2^{ème} classe
- 4 assistants socio-éducatifs
- 3 éducateurs de jeunes enfants
- 3 ATSEM principaux de 2^{ème} classe
- 1 agent social principal de 2^{ème} classe
- 2 agents sociaux de 1ère classe
- 8 agents sociaux de 2^{ème} classe
- 1 médecin de 2ème classe
- 1 technicien paramédical de classe normal
- 2 auxiliaires de puériculture de 1^{ère} classe
- 5 auxiliaires de soins principaux de 2^{ème} classe
- 1 éducateur des APS
- 1 opérateur principal

- 1 assistant de conservation de 2^{ème} classe
- 4 animateurs principaux 2ème classe
- 10 adjoints d'animation de 2ème classe
- 2 brigadiers chef principaux

APPROUVE : le nouveau tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours

QUESTION N° 025 - RAPPORTEUR Soizig NEDELEC

OBJET : Reconduction de la ville à un dispositif Départemental de logement pour les femmes victimes de violence "un toit pour elle" en lien avec l'observatoire Départemental de lutte contre les violences faites aux femmes.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention «Un toit pour Elle».

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer la convention « Un toit pour elle » entre l'association « SOS Femmes 93 », l'association « L'Amicale du Nid », l'OPH d'Aubervilliers et la Ville d'Aubervilliers.

QUESTION N° 026 - RAPPORTEUR Soizig NEDELEC

OBJET : Adhésion de la ville d'Aubervilliers à la convention de mise en œuvre du système régional de l'enregistrement de la demande de logement social en lle-de-France.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention relative aux conditions de mise en œuvre du système régional de l'enregistrement de la demande de logement social en lle de France et son annexe, la charte du dossier unique.

APPROUVE la désignation du service municipal du logement en tant que service d'enregistrement de la demande de logement social de la Ville d'Aubervilliers

AUTORISE la Maire ou son représentant à cette convention entre l'Etat et la Ville d'Aubervilliers.

QUESTION N° 027 - RAPPORTEUR Marc RUER

OBJET : Création d'un syndicat mixte ouvert dénommé " syndicat d'études Vélib' métropole" : adhésion de la Ville d'Aubervilliers, approbation du projet de statuts et désignation d'un représentant

A l'unanimité.

APPROUVE le fait de demander à M. le Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris d'autoriser la création d'un syndicat mixte ouvert dénommé « Syndicat d'EtudesVélib'Métrople» et d'en approuver les modalités de fonctionnement.

APPROUVE le projet de statuts du Syndicat d'Etudes Vélib' Métropole, joint à la présente délibération.

APPROUVE que la Maire de Paris est mandatée pour accomplir, en relation avec les Services de l'Etat, toutes les démarches nécessaires à la création du Syndicat d'Etudes Vélib' Métropole

APPROUVE pour représenter la commune d'Aubervilliers au comité du Syndicat d'Etudes Vélib'Métropole, une fois que celui-ci aura été créé conformément à la présente délibération, M. Marc RUER comme titulaire et M. Jean-François MONINO comme suppléant.

QUESTION N° 028 - RAPPORTEUR Marc RUER

OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (débat d'orientation budgétaire – budget primitif 2016 – commune d'Aubervilliers).

A l'unanimité.

ATTESTE de la présentation effective du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable de la commune d'Aubervilliers (débat d'orientation budgétaire – budget primitif 2016 – commune d'Aubervilliers) à l'organe délibérant de la collectivité.

QUESTION N° 029 - RAPPORTEUR SIlvère ROZENBERG

OBJET : Charte d'engagement d'aménagement soutenable de la ZAC Centre-Moutier

A l'unanimité.

VALIDE la charte d'aménagement soutenable de la ZAC Centre-Moutier jointe à la présente délibération et autorise La Maire à signer tous les documents afférents à la Charte.

QUESTION N° 030 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : autorisation de recrutement sur la base d'un contrat de 3 ans d'un(e) chargé(e) de planification urbaine à compter du 24 Février 2016.

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 031 - RAPPORTEUR Soizig NEDELEC

OBJET: Vœu relatif au projet de loi constitutionnelle sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité pour les citoyens Français binationaux nés en France adressé à Monsieur le Président de la République et à Mesdames et Messieurs les Parlementaires de Seine-Saint-Denis

ADOPTE le vœu intitulé «Vœu relatif au projet de loi constitutionnelle sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité pour les citoyens Français binationaux nés en France adressé à Monsieur le Président de la République et à Mesdames et Messieurs les Parlementaires de Seine-Saint-Denis», tel que celui-ci est annexé à la présente

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22H35